

Réf. mm/pf/pa n°12

Convocation

Lundi 5 octobre 2026, 18 H 00, Salle du conseil

Conseil Municipal

Destinataires

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Cette séance du Conseil Municipal sera retransmise en direct (accès via le site Internet de la commune : www.ville-feyzin.fr).

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Compte-rendu de gestion,
- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 juillet 2026,

Direction Générale

1. Règlement intérieur du Conseil Municipal,
2. Charte des Bureaux de Quartier,

Finances

3. Décision modificative n°3,
4. Adhésion à l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (Icsi),

Cadre de Vie

5. Engagement dans la démarche Territoire Engagé Transition Écologique, label Climat Air Énergie,
6. Dispositif d'incitation financière à l'acquisition de vélos pour l'année 2026,
7. Création d'un emploi non permanent de rédacteur au Fort de Feyzin,

Culture

8. Création d'un emploi non permanent de Responsable du Pôle Culture,
9. Signature d'une convention de subvention annuelle pour le fonctionnement de l'École municipale de Musique de Feyzin,
10. Règlement d'une facture d'hébergement à l'hôtel restaurant « Le Campanile » de Feyzin - Novembre 2026,
11. Règlement d'une facture d'hébergement à l'hôtel restaurant « Le Campanile » de Feyzin - Octobre 2026,

Education

12. Création d'un Conseil Municipal des Enfants 2026 - 2028 (CME),
13. Versement d'une contribution à l'association d'éducation populaire de l'école privée mixte Saint-Roch pour l'année scolaire 2026/2027,
14. Convention de participation aux frais de fonctionnement du centre médico-social scolaire de la commune de Saint-Symphorien-d'Ozon – Année scolaire 2025/2026,
15. Convention de participation aux frais de scolarisation ULIS-école Saint-Symphorien-d'Ozon – Année scolaire 2025/2026,
16. Programmation périscolaire 2026-2027 - Signature des conventions d'objectifs avec les associations retenues - Attribution des versements de la programmation,
17. Création d'un emploi non permanent de responsable de l'unité technique au Pôle Education,
18. Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique au Pôle Éducation,
19. Convention de partenariat avec l'association « Lire et Faire Lire Rhône et métropole de Lyon »,

Insertion Emploi et Vie Économique

20. Signature d'une convention avec l'association « Le Village du Droit des étrangers »,
21. Signature d'une convention avec l'association « Léo Lagrange Formation »,

Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Marc MAMET